



3 QUESTIONS À OLIVIER QUOY, NOUVEAU DG D'ATLANDES

Après m'être investi dans les phases préparatoires des grands projets, je souhaite mettre mon expérience au service d'un projet achevé et d'un territoire.



D'où venez-vous ?

Je viens du ministère de l'Ecologie. J'ai débuté ma carrière en Franche-Comté comme chargé de mission auprès du préfet de région pour les projets de transports, en particulier la ligne à grande vitesse (LGV) Rhin-Rhône.

Après un poste à la SNCF pour piloter les projets de gares de la LGV Est, j'ai rejoint la Direction Régionale de l'Équipement Alsace pour piloter le programme d'investissements de l'État dans les infrastructures en Alsace.

J'y ai suivi l'instauration du péage poids lourds allemand, ce qui m'a conduit à rejoindre la Direction Générale des Infrastructures des Transports et de la Mer à Paris pour participer à la préparation de la taxe poids lourds.

C'est dans ce cadre que j'ai pu avoir de nombreux échanges avec les collectivités locales et de nombreux acteurs économiques, notamment aquitains. Après m'être investi dans les phases préparatoires des grands projets, je souhaite mettre mon expérience au service d'un projet achevé et d'un territoire.

Quels sont vos objectifs ?

Je souhaite que l'A63 soit une autoroute au service de ses utilisateurs, mais aussi des territoires desservis. Il est évident que la mise en place d'un péage n'est pas anodine. Mais ce choix a été fait après une large concertation et selon les modalités très spécifiques du « système ouvert », reposant uniquement sur deux gares de péage en voie, pour une dizaine d'entrées / sorties. La rapidité de réalisation des travaux, la qualité de l'infrastructure, ainsi que la bonne intégration des agents de l'État confirment la justesse de ce choix. A nous de faire découvrir cette autoroute et de faire connaître toutes les possibilités d'usage et d'abonnements, pour « faire vivre le territoire autour de l'A63 ».

Bien entendu, la priorité demeure l'attention à la bonne gestion de l'infrastructure par notre exploitant Egis Exploitation Aquitaine, à la sécurité et au suivi des mesures environnementales.

Quelles évolutions voyez-vous venir sur les autoroutes ?

La période actuelle est passionnante, car riche de nombreuses innovations dans le domaine des transports et notamment dans le domaine routier. Du point de vue des véhicules, quelques prototypes « autonomes » ont déjà circulé, fin novembre, sur l'A63, après avoir été présentés au congrès mondial des transports intelligents de Bordeaux au mois d'octobre dernier. En matière énergétique, l'A63 sera équipée très prochainement de bornes de recharge électrique permettant d'aller de Bordeaux au Pays basque en voiture électrique. Mais la question de l'énergie concerne aussi naturellement l'infrastructure elle-même.

Atlandes a la chance de compter parmi ses actionnaires le groupe COLAS, qui vient de présenter sa « route solaire », Wattway. J'espère que nous aurons l'occasion de la tester sur l'A63, sans doute en premier sur les aires. Enfin, je suis attentivement l'évolution des moyens de paiements.

Des travaux sont en cours pour élargir le champ des moyens actuels acceptés aux barrières de péage de l'A63, mais je pense qu'il faut aussi voir plus loin et surveiller les nouvelles technologies comme le « sans contact ».

Pour terminer, je voudrais offrir tous mes vœux, en mon nom et en celui d'Atlandes, aux lecteurs de Trajectoires, à tous les habitants proches de l'A63 et à tous les utilisateurs de l'autoroute.

Je souhaite, avec mon équipe et notre exploitant Egis Exploitation Aquitaine, être disponible et à l'écoute de chacun d'entre vous. Que 2016 soit une année épanouissante pour tous !

BILAN 2 ANS APRÈS LA MISE EN SERVICE DE L'A63

Le 25 novembre 2013, les travaux d'élargissement à 2x3 voies et de mise aux normes autoroutières de l'A63 ont été finalisés. Les objectifs fixés sur les principaux enjeux avant le démarrage des travaux (notamment dans le premier numéro de Trajectoires en juin 2011) ont été atteints et ont permis d'améliorer la qualité de vie des territoires traversés. Deux ans après, revenons sur les axes forts de cet aménagement...



- **L'amélioration de la sécurité** par la mise aux normes autoroutières, la rectification des virages de Labouheyre et la rénovation des structures de chaussées très fatiguées.
→ Le nombre d'accidents a quasiment été divisé par 2 entre 2012 et 2015.

- **La réduction des nuisances sonores** pour les riverains de l'infrastructure grâce à la réalisation de nombreux dispositifs de protection acoustique.
→ L'ensemble des dispositions (8 km d'écrans, 10 km de merlons acoustiques, 60 km d'enrobés phoniques et 20 isolations de façade) a fait l'objet de mesures de contrôle en septembre 2014 validant leur efficacité.



- **L'augmentation de la fluidité** du trafic par l'élargissement de 2x2 voies à 2x3 voies.
→ Plus aucun ralentissement lié aux poids lourds qui doublent et une diminution très forte des bouchons, hormis certains samedis d'été au péage.

- **La rénovation des aires** de repos et de services ainsi que **l'augmentation de la capacité de stockage à 1 200 poids lourds** au lieu des 350 places antérieures.
→ Plus aucun poids lourd garé sur les bretelles des aires et la bande d'arrêt d'urgence.

- **La préservation de la biodiversité** particulièrement riche dans les territoires traversés par la rénovation des ouvrages existants, la prise en compte des espaces naturels sensibles et des espèces présentes et le rétablissement des transparences écologiques.
→ Les suivis écologiques (flore, faune, mammifères semi-aquatiques, espèces piscicoles) au cours de l'année 2014 qui ont été présentés lors du comité de suivi des engagements de l'État à Castets en mai 2015 ont montré l'efficacité de l'ensemble des aménagements réalisés.



- La présence de ressources en eau importantes et la richesse des zones humides rencontrées autour du projet ont incité Atlandes à élever son niveau d'exigence pour **l'étanchéité de la plateforme autoroutière**.
→ Plus de 100 km de fossés étanches, 50 bassins pour le traitement de la pollution chronique et 40 bassins spécifiques pour la pollution accidentelle ont été réalisés le long de l'autoroute.

ZOOM SUR LE 1% PAYSAGE

Conformément aux engagements de l'État, Atlandes et les préfetures de Gironde et des Landes ont lancé en 2014 un premier appel à projets dans le cadre de la politique du 1% paysage et développement.

Le nombre important des projets, les montants financiers associés et la qualité des dossiers ont montré l'engouement des collectivités pour bénéficier de ce bras de levier exceptionnel d'aménagement dans les territoires locaux.

C'est ainsi que 44 projets, qui généreront plus de 10 millions d'euros d'investissement, vont bénéficier d'une aide de 2 millions d'euros de la part d'Atlandes avec des subventions atteignant 300 000 euros pour certains projets.

Un deuxième appel à projets a été lancé avec une remise des dossiers prévue fin janvier 2016.



A quoi sert le péage ?

Le péage sert à rembourser les investissements réalisés, à couvrir les coûts d'exploitation et à payer les impôts et taxes. Dans le cas de l'A63, ces investissements comprennent, outre les travaux, un versement à l'Etat de 400 M€ en 2011. Au total, c'est un montant de 1,1 milliard d'euros qui a été apporté par les actionnaires d'Atlandes pour 20% et par des établissements de crédit pour les 80% restants.

Les coûts d'exploitation comprennent principalement le fonctionnement des installations, la surveillance du réseau et la maintenance courante, assurés par une centaine de personnes. Les impôts et taxes comprennent pour une large part la taxe d'aménagement du territoire et la redevance domaniale, qui correspondent à une fiscalité spécifique aux autoroutes concédées.

Qui fixe le prix du péage ?

Les tarifs sont fixés par arrêté ministériel dans le respect des règles figurant dans le contrat de concession. Les variations correspondent aux évolutions des prix mais aussi des charges, notamment la fiscalité spécifique lorsque l'Etat la modifie. Les tarifs sur l'A63 n'ont pas augmenté en 2015 par rapport à 2014 mais des ajustements pourraient intervenir en 2016.

Que gagnent les actionnaires ?

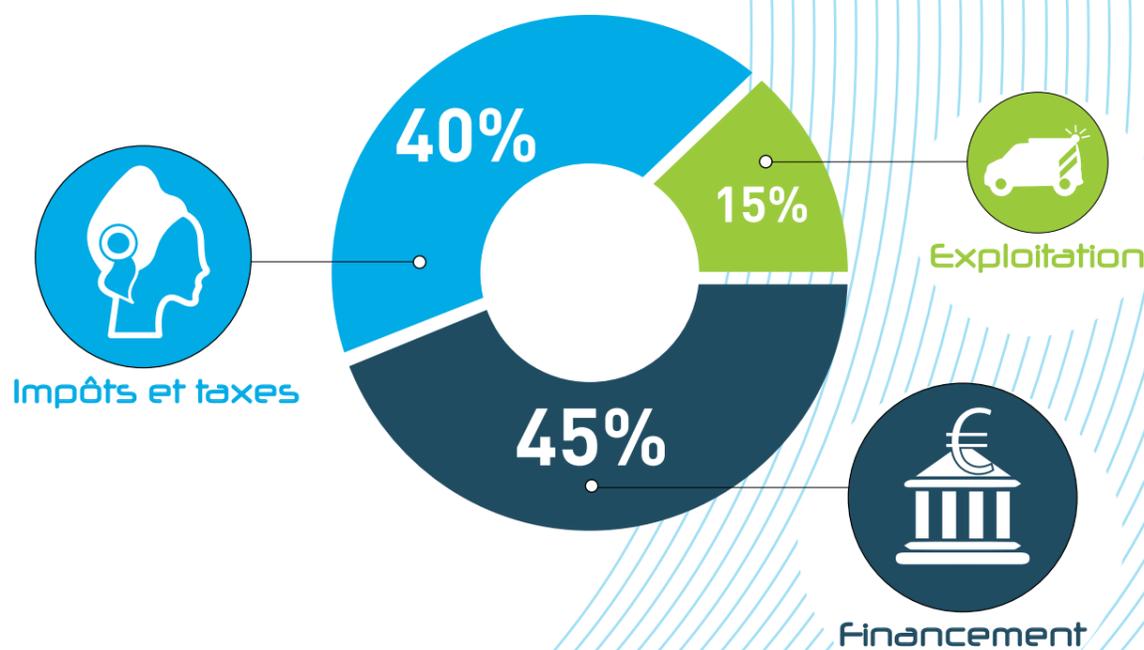
Les premières charges payées par les péages concernent les intérêts dus aux banques et le remboursement des investissements. La rémunération des investisseurs intervient dans un second temps, d'ici à quelques années et si les revenus de la concession sont suffisants. Elle n'est pas fixée à l'avance, mais dépendra des résultats de l'exploitation.

Quelles sont les réductions disponibles ?

Pour les véhicules particuliers, conformément aux engagements pris lors de la concertation initiale, des réductions tarifaires de 50% sont offertes par Atlandes pour les déplacements domicile-travail, à partir d'une certaine fréquence de déplacements (de 11 à 50 transactions péage par mois). Les conditions détaillées sont présentées sur le site Internet d'Atlandes.

Pour les poids lourds, une modulation des tarifs selon la classe d'émission Euro (niveau de pollution) est mise en place, offrant jusqu'à 7% de réduction aux véhicules les moins polluants (Euro VI).

Sur la durée de la concession, les revenus attendus des péages se répartissent de la manière suivante :



Effectifs

Une vingtaine de personnes est employée sur chaque aire de service. Ces effectifs doublent pour la période estivale.

100 personnes (péage, viabilité, services techniques) veillent sur l'A63 chaque jour.

15 dépanneurs assurent les dépannages-remorquages des usagers : 13 pour les véhicules légers et 2 pour les poids lourds.

Au total, ce sont près de **200 personnes** qui, chaque jour, travaillent pour vous permettre d'utiliser l'A63. Ces effectifs sont renforcés de plus de 100 personnes l'été.

Trafic

Sur l'année 2014, ce sont en moyenne :

19 300 véhicules légers et 7 700 poids lourds qui ont emprunté l'A63 chaque jour.

Le trafic maximum a été enregistré le samedi 2 août 2014 : **76 000 véhicules**.

3 750 véhicules entre 11h et 12h ont été comptés le samedi 23 août 2014.

Sécurité et surveillance

172 accidents - 1 mort

Attention ! La première cause des accidents est le défaut de vigilance, pour 28%. Vient ensuite l'assoupissement pour 24%.

4 000 dépannages

1 000 messages passés sur la radio d'information autoroutière FM 107.7

1 000 000 km parcourus par les patrouilleurs pour la surveillance du réseau. La durée moyenne entre deux passages (contrôle de l'infrastructure en un point donné) est inférieure à 3 heures.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur

www.a63-atlandes.fr

& suivez-nous sur



KOPIN VOUS INFORME

Un nouveau site 100 % pratique !

Besoin de préparer votre itinéraire ? D'en savoir plus sur les aires de services ? D'accéder à des conseils de sécurité ou à l'information trafic ? Ou tout simplement... De découvrir un site ou un musée sur la route ?

Le site Internet d'Atlandes a été totalement refondu pour répondre pleinement aux attentes des utilisateurs, tant sur le plan pratique (carte détaillée, trafic, calculateur de tarifs, actualités) que touristique (curiosités locales, musées). Celui-ci vise à favoriser la découverte des richesses du territoire et pour cela, il est traduit en plusieurs langues. N'hésitez pas à nous faire part de vos observations via le formulaire de contact accessible depuis l'onglet « Nous contacter ». Enfin, la conception « responsive » de ce site vous permettra de le consulter aisément sur les principaux supports mobiles tels que smartphones et tablettes.

De quoi rester informé à tout moment et en toute simplicité, mais sans conduire évidemment...



Flashez-moi !

